

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 janvier 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 janvier 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, au cours de sa présidence du Conseil de sécurité, le Kazakhstan entend tenir, le vendredi 19 janvier 2018, un débat sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : établissement, en Afghanistan et en Asie centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement », au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

Dans cette perspective, le Kazakhstan a établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Kairat **Umarov**



**Annexe à la lettre datée du 2 janvier 2018 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Note de cadrage en vue du débat du Conseil de sécurité
sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité
internationales : établissement, en Afghanistan et en Asie
centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien
entre sécurité et développement » qui se tiendra le 19 janvier 2018**

I. Contexte

1. Le Kazakhstan, qui représente pour la première fois l'Asie centrale au Conseil de sécurité, se réjouit à la perspective d'en exercer la présidence en janvier 2018. Nous nous efforçons de garantir la viabilité de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans la région. Aussi l'Afghanistan a-t-il un rôle particulier à jouer dans l'instauration durable de la stabilité et de la sécurité dans les pays d'Asie centrale.

2. Dans cette optique, le Kazakhstan propose de tenir un débat ministériel sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : établissement, en Afghanistan et en Asie centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement », au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales », le 19 janvier 2018 au Siège de l'Organisation à New York.

3. Les conditions de sécurité en Afghanistan demeurent précaires et instables, en raison d'une recrudescence des activités de groupes terroristes notoires, notamment dans le nord du pays, faisant peser une menace sur la sécurité de la région et du reste du monde. Cette insécurité constitue un frein supplémentaire à la croissance de l'économie afghane.

4. Tous les États d'Asie centrale sont déterminés à mettre en place une coopération à long terme avec l'Afghanistan puisqu'il y va de leur intérêt économique et politique. Nous partons du principe que ce pays ne doit pas être considéré comme une menace, mais plutôt comme un partenaire stratégique doté d'un grand potentiel. Par conséquent, il est essentiel d'intégrer l'économie afghane et celles des pays voisins d'Asie centrale, par un renforcement des échanges et des liens, notamment dans le cadre de projets liés à l'infrastructure, au commerce, à l'investissement, au transit et aux transports.

5. Les efforts menés pour améliorer la situation en Afghanistan revêtent trois aspects importants qui, considérés conjointement, pourraient servir de modèle d'action dans d'autres zones de conflit de par le monde :

- La sécurité et le développement sont intimement liés : sans sécurité il ne peut y avoir de développement, et vice versa
- De nos jours, la sécurité et le développement revêtent un caractère davantage régional que national : de nombreux problèmes ne peuvent être résolus par un État à lui seul et doivent plutôt être abordés dans une perspective régionale
- Compte tenu de la réduction du volume de l'assistance internationale disponible à l'appui du développement et des actions humanitaires, les structures de l'ONU doivent être guidées par une stratégie régionale intégrée et coordonnée, et non pas mises en concurrence. Cette stratégie devrait favoriser une intensification des interactions et de la coordination entre les organismes et les programmes de

l'ONU, ce qui rendrait cette dernière plus efficace, garantirait une transparence accrue dans la gestion de l'assistance et favoriserait l'économie des ressources.

6. Il importe avant tout de souscrire à un engagement collectif renouvelé en faveur de la prévention des conflits en Afghanistan et dans la région de l'Asie centrale, et de redoubler d'efforts pour placer cette dimension au centre de l'action des organismes des Nations Unies.

7. Les participants au débat ministériel sont donc invités à prendre des engagements concrets pour garantir un avenir exempt de guerre et de terrorisme en Afghanistan et en Asie centrale, notamment, pour ceux qui en ont les moyens, en apportant un appui financier.

II. Objectif pratiques

8. Le débat aura les objectifs suivants :

- Souligner qu'il importe que la communauté internationale mène des actions coordonnées et adopte une stratégie régionale en vue de l'établissement d'une zone de paix, de coopération et de prospérité en Afghanistan et en Asie centrale, et saluer la décision du Secrétaire général de l'ONU de faire appel à la diplomatie préventive, qui constitue un outil efficace à cette fin
- Exprimer les vives inquiétudes que suscite la présence en Afghanistan de l'EIL (Daech), d'éléments affiliés à Al-Qaida et de membres d'autres groupes armés illégaux, qui fait peser de graves menaces sur la sécurité de ce pays et du reste de l'Asie centrale
- Demander à tous les États de renforcer leur coopération en matière de sécurité régionale et internationale afin d'intensifier l'échange d'informations, les contrôles aux frontières, le maintien de l'ordre et la justice pénale en vue de mieux contrer la menace que constituent ces groupes, notamment le retour des combattants terroristes étrangers
- Démontrer que l'instauration d'un Afghanistan exempt de conflit et de violence est essentielle pour assurer la paix et la sécurité régionales et internationales
- Favoriser le resserrement de la coopération et de la coordination entre le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les organismes des Nations Unies et organisations régionales concernés, afin de renforcer la capacité de la région de surmonter les obstacles à la paix, à la stabilité et au développement durable, notamment dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, le trafic illicite de drogues, la traite des êtres humains, la migration illégale et l'utilisation d'Internet à des fins terroristes
- Souligner les liens étroits qui existent entre la sécurité et le développement dans les projets mis en œuvre en Afghanistan et en Asie centrale, qui contribueront à renforcer les mesures préventives prises pour garantir la sécurité dans la région
- Mettre en avant l'engagement pris par tous les États d'Asie centrale d'établir une coopération à long terme avec l'Afghanistan puisqu'il y va de leur intérêt économique et politique
- Prendre acte des projets menés par les États d'Asie centrale afin de faciliter l'interconnexion, le commerce, le transit et les travaux d'infrastructure dans la région, à l'appui de la paix et de la sécurité pour les populations d'Afghanistan et d'Asie centrale

- Encourager l'intensification de l'intégration régionale, y compris la coopération entre les pays d'Asie centrale et l'Afghanistan dans le cadre de projets d'infrastructure liés notamment à l'énergie, aux transports, au transit et au commerce interrégional, ainsi que la multiplication des contacts personnels

III. Intervenants et participants

9. La présidence sera représentée par M. Kairat Abdrakhmanov, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan.
10. Le Secrétaire général fera un exposé de la situation aux participants.
11. Par la suite, M. Abdrakhmanov et des membres du Conseil de sécurité prendront la parole.
12. Les ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et des autres pays d'Asie centrale, ainsi que des représentants des États Membres et des organisations observatrices intéressés, feront également des déclarations.
13. Les membres du Conseil de sécurité seront invités à participer au plus haut niveau possible.
14. Le suivi du débat ministériel sera assuré à l'occasion des déjeuners de travail mensuels du Secrétaire général et des membres du Conseil de sécurité.

IV. Document final

15. À l'occasion du débat ministériel, il est prévu qu'une déclaration présidentielle soit adoptée en vue de l'établissement d'un partenariat régional novateur et constructif en Afghanistan et en Asie centrale. Le document final sera distribué aux États Membres et aux parties prenantes, et mis en ligne sur la page du site Web du Conseil de sécurité consacrée à la présidence.
-